

4ème impulsion de jeûne le 10 mars 2021

Écoutez - et vous vivrez!

Je vous invite à nouveau aujourd'hui à faire face à l'impulsion suivante au cours de cette semaine de jeûne (du mercredi au mardi).

Prenez du temps pour vous; recherchez un endroit calme, une position assise confortable, de la musique douce si nécessaire. Vous pouvez tenir ce que l'on appelle un «journal de jeûne» si vous le souhaitez. Vous pouvez allumer une bougie. C'est à vous de décider comment vous voulez utiliser cette impulsion pour vous-même!

Les règles sont faites pour être enfreintes! C'est ce que beaucoup de gens pensent, également au moment de la pandémie corona. Mais pourquoi des règles sont-elles créées? N'encadrent-ils pas nos vies de manière à ce que nous puissions vivre avec d'autres personnes de manière respectueuse et reconnaissante?

À l'article 2, paragraphe 1 de notre Loi fondamentale, ce qui suit est stipulé:

"Chacun a droit au libre développement de sa personnalité, tant qu'il ne viole pas les droits d'autrui et ne viole pas l'ordre constitutionnel ou la loi morale."

L'origine de toutes nos règles, de notre loi fondamentale et de toutes les ordonnances sont les dix commandements que Moïse a reçus de Dieu.

Le livre de l'Exode dit:

Alors Dieu prononça toutes ces paroles:

«Je suis l'Eternel, ton Dieu, qui t'ai fait sortir d'Egypte, de la maison d'esclavage.

»Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi.

»Tu ne te feras pas de sculpture sacrée ni de représentation de ce qui est en haut dans le ciel, en bas sur la terre et dans l'eau plus bas que la terre.

Tu ne te prosterner pas devant elles et tu ne les serviras pas, car moi, l'Eternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux. Je punis la faute des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me détestent, et j'agis avec bonté jusqu'à 1000 générations envers ceux qui m'aiment et qui respectent mes commandements.

»Tu n'utiliseras pas le nom de l'Eternel, ton Dieu, à la légère, car l'Eternel ne laissera pas impuni celui qui utilisera son nom à la légère.

»Souviens-toi de faire du jour du repos un jour saint. Pendant 6 jours, tu travailleras et tu feras tout ce que tu dois faire. Mais le septième jour est le jour du repos de l'Eternel, ton Dieu. Tu ne feras aucun travail, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton esclave, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui habite chez toi. En effet, en 6 jours l'Eternel a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve, et il s'est reposé le septième jour. Voilà pourquoi l'Eternel a béni le jour du repos et en a fait un jour saint.

»Honore ton père et ta mère afin de vivre longtemps dans le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne.

»Tu ne commettras pas de meurtre.

»Tu ne commettras pas d'adultère.

»Tu ne commettras pas de vol.

»Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain.

»Tu ne convoiteras pas^[3] la maison de ton prochain; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son esclave, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni quoi que ce soit qui lui appartienne.» (Exode 20: 1-17)

Ces commandements protègent l'individu et la communauté contre les abus de pouvoir et de contrôle. À quoi pourrait ressembler le monde, comment pourrions-nous vivre ensemble, si tout le monde adhérerait à ces instructions?

L'expression «aimez et (puis) faites ce que vous voulez» vient de saint Augustin (354-430), évêque d'Hippone, sous-tend les dix commandements:

Si je fais ce que je veux, tant que je respecte les autres et que je leur montre de la considération, j'ai une grande liberté d'action dans ma vie. Si non seulement moi, mais aussi toutes les autres personnes adhèrent aux règles de base, notre société sera façonnée par la confiance, la sécurité et l'appréciation. Ce mode de vie ne doit pas être une utopie!

Examinons de près les dix commandements en cette semaine de jeûne et réfléchissons à l'importance de chacun pour nous personnellement!